

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris-Saclay, le 6 novembre 2019

**Publication du décret de création
de l'établissement université Paris-Saclay**

La nouvelle université Paris-Saclay vient d'être créée par décret.

Elle entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2020. D'ici là, s'ouvre une période de maximum quatre mois, durant laquelle une administration provisoire organisera les élections du conseil d'administration et mettra en place les institutions de gouvernance.

C'est fait ! L'université Paris-Saclay voit officiellement le jour par la publication, ce matin au Journal officiel de la République française, de son décret de création.

A compter du 1^{er} janvier 2020, l'université Paris-Saclay se substitue à l'Université Paris-Sud et à la Communauté d'universités et établissements "Université Paris-Saclay" et intègre en tant qu'établissements-composantes qui conservent leur personnalité morale, dans les conditions précisées dans ses statuts, l'Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement (AgroParisTech), CentraleSupélec, l'Ecole Normale Supérieure Paris-Saclay et l'Institut d'Optique Graduate School. Elle intègre également l'Institut des hautes études scientifiques, organisme de recherche – fondation reconnue d'utilité publique.

Elle regroupe, en tant qu'universités membres-associées par convention, les universités de Versailles-Saint-Quentin-en-Yvelines et l'Université d'Evry qui participent à sa gouvernance dans une perspective de fusion à l'horizon 2025. Le CEA, le CNRS, l'INRA, l'Inria, l'Inserm et l'ONERA confirment leur partenariat renforcé avec la nouvelle université Paris-Saclay. Le périmètre scientifique intègre les laboratoires de ces organismes nationaux de recherche sur le périmètre de l'université Paris-Saclay, listés par convention. Les organismes nationaux de recherche sont associés à la gouvernance de l'établissement.

La création de ce nouvel établissement s'inscrit dans le dispositif autorisé par l'ordonnance du 12 décembre 2018 (JO n°0288 du 13 décembre 2018). Avec une volonté d'intégration manifestée dans ses actes et dans ses statuts, l'université Paris-Saclay a choisi de devenir une université de plein exercice de rayonnement international et ancrée dans son territoire. Elle transforme en profondeur le paysage de l'enseignement supérieur et de la recherche française en intensifiant une politique de formation, de recherche, d'innovation, ouverte sur le monde.

Le travail de préfiguration de l'organisation administrative confié depuis juin 2019 à la Directrice Générale des Services, Gwenaëlle Verscheure, est en cours. Le premier acte fort pour l'université est de se doter de sa gouvernance politique. Cette mission est confiée à Charline Avenel, Rectrice de l'Académie de Versailles et Chancelière des universités et à Françoise Moulin-Civil qui assurera l'administration provisoire jusqu'à l'élection du ou de la président.e.

Pour en savoir plus : Décret n°2019-1131 du 5 novembre 2019 portant création de l'université Paris-Saclay et approbation de ses statuts

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000039323233&categorieLien=id>

CONTACTS PRESSE

Stéphanie Lorette,
Attachée de presse
stephanie@influence-factory.fr
06 10 59 85 47

Marie-Pauline Gacoin,
Directrice de la communication
marie-pauline.gacoin@universite-paris-saclay.fr

À PROPOS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Pour répondre au défi de la compétition internationale pour l'enseignement, la recherche et l'innovation, des établissements parmi les plus réputés en France constituent l'Université Paris-Saclay et mutualisent des formations et une recherche au meilleur niveau mondial.

L'Université Paris-Saclay propose ainsi une large gamme de parcours, de la licence au doctorat au sein de schools et d'écoles doctorales, dans la plupart des domaines mobilisant les sciences de la nature ainsi que les sciences humaines et sociales. Aujourd'hui, 9 000 étudiants en masters, 4 600 doctorants, autant d'élèves ingénieurs et un large cycle en licence rassemblent quelque 65 000 étudiants au sein des établissements fondateurs et associés.

